

LE RENDEZ-VOUS MENSUEL

L'assurance-vie : quels avantages pour le professionnel libéral ?

TARIFS

Adhérent Coût inclus dans
la cotisation annuelle

Non-adhérent 42 €

PUBLIC

Tout professionnel libéral
ainsi que tout membre
correspondant

INTERVENANT(S)

Hervé TORTOSA

Animateur régional de
l'ANACOFI (Association
Nationale des Conseils
Financiers)

[Inscription](#)

DATE(S) 	DURÉE 	HORAIRES 	TYPE DE SESSION 
Lundi 7 octobre 2024	1 heure	de 13h00 à 14h00	WEBINAIRE

PROGRAMME

L'assurance-vie est le premier moyen d'épargne en France.

Cependant, sous ce vocable unique, de nombreuses formules sont proposées selon la durée choisie et les options de sortie (versement d'une rente ou d'un capital).

Les risques encourus par l'assuré varient également selon le support choisi.

La fiscalité de l'assurance-vie est différente selon les contrats et selon les conditions de sortie.

Ainsi, les bénéficiaires de contrats liquidés au moment du décès sont susceptibles de bénéficier d'une exonération de droits de succession dans certaines conditions.

Ce webinaire, animé par un spécialiste de ce domaine, permettra de mieux connaître ces produits et de répondre à vos questions.